

MEMOIRE ORIGINAL

AMERINDIENS SYLVICOLES.

Contribution à la recherche de méthodes d'intégration.

par M. Maurice PARANHOS da SILVA.

Il y a quelques mois, nous avons essayé, dans une courte étude, de déterminer les facteurs qui s'opposent à l'évolution des Amérindiens sylvicoles et à leur intégration au milieu culturel, économique et social du pays auquel ils appartiennent (1). Le fait de poser un problème - ou d'essayer de le poser - ne suffit, hélas, pas à le résoudre. Il peut tout au plus contribuer à le clarifier, à faire ressortir la complexité et l'interdépendance des différents éléments qui le composent et on peut déjà se considérer comme satisfait si ce but a été atteint.

Ce que nous désirons tenter aujourd'hui, pour modeste que puisse être notre contribution, c'est apporter quelques suggestions susceptibles de coopérer à la solution de ce problème.

Nous avons, dans notre étude, cherché à déterminer un certain nombre de facteurs et les avons répartis en trois grands groupes, à savoir: A) facteur géo-physique; B) facteur historique; C) facteur culturel. Nous emprunterons ici la même classification et essayerons de trouver des solutions ou des suggestions rationnelles pour chacun d'eux.

Il semble toutefois nécessaire d'éclaircir au préalable un point, à notre avis très important, sur lequel nous avons eu le tort de ne point insister précédemment. Pour les pays d'Amérique qui possèdent des populations aborigènes, il ne s'agit pas de les "assimiler" mais bien de les "intégrer" au milieu national. Les expressions "assimilation" et "intégration" ont une signification différente et c'est en toute connaissance de cause que nous avons choisi cette dernière. En effet, il ne s'agit pas, comme certains semblent ou veulent le croire, d'assimiler n'importe comment, et par n'importe quel moyen, les populations amérindiennes au milieu culturel, économique et social des pays intéressés. Les différents Etats américains se sont engagés solennellement à Patzcuaro et à Cuzco à respecter les caractéristiques et les valeurs culturelles et sociales de leurs populations aborigènes, et à employer les moyens les plus appropriés - ceci dans l'intérêt même des dites populations et des dits Etats - en vue de leur intégration au milieu national. Il s'agit donc bien de les intégrer et non pas d'une simple assimilation.

A) Facteur géo-physique.

Nous ne reviendrons pas sur l'importance de ce facteur que nous avons précédemment décrit et nous bornerons à signaler qu'il

(1) M. Paranhos da Silva: "Amérindiens sylvicoles. Essai de détermination des facteurs s'opposant à leur évolution et à leur intégration". Société suisse des Américanistes, Genève 1951.

ne constitue plus, à notre époque, une difficulté insurmontable étant donnés les moyens techniques et bio-chimiques mis à notre disposition. En effet, la technique moderne a réussi à vaincre la forêt tropicale comme elle est parvenue à résoudre les questions se rapportant à la navigation sous-marine ou aérienne. Le climat lui-même, pour rude, éprouvant ou malsain qu'il puisse être, ne représente plus un empêchement à l'épanouissement de la vie humaine; l'homme peut de nos jours construire des cités entières en des lieux qui, il y a un siècle, semblaient voués irrémédiablement au désert et à la solitude. Les progrès réalisés par la bio-chimie, par l'étude de certaines maladies épidémiques et endémiques, ont permis de dompter des affections considérées, il y a peu de temps encore, comme des fléaux contre lesquels l'homme était impuissant.

Il semble acquis que le facteur géo-physique peut être surmonté grâce à la technique et à la science modernes. Le problème qu'il pose à l'heure actuelle est d'ordre purement financier, donc par définition susceptible d'être résolu.

L'ouverture de voies de communications régulières, soit routières soit fluviales, contribuera à rompre progressivement l'isolement dans lequel vivent les Amérindiens sylvicoles et à leur amener des éléments de cultures allogènes susceptibles de stimuler leurs facultés réelles d'imagination, d'éveiller en eux des conceptions nouvelles de vie, de les remettre dans la voie naturelle de l'évolution.

B) Facteur historique.

Il n'est certes pas possible de refaire l'histoire, de revenir de plusieurs siècles en arrière, d'abolir un passé qui fut particulièrement douloureux et sanglant pour les peuples amérindiens. On peut toutefois corriger en partie les erreurs de ce passé en s'employant à empêcher qu'elles ne se reproduisent dans le présent et dans l'avenir.

Pour cela, il apparaît nécessaire de modifier la mentalité des deux parties en présence en ce qui concerne leur façon respective de se voir, de se juger, et dans le cas particulier de modifier la conception que le civilisé, ou le supposé tel, se fait de l'aborigène sylvicole, ainsi que celle de ce dernier par rapport au premier. Une action dans ce sens peut et doit être exercée et elle est, à notre avis, indispensable. Aussi longtemps que le civilisé des villes ou des campagnes continuera à considérer le sylvicole comme un sauvage malfaisant et méprisable et qu'il adoptera à son égard une attitude que rien ne justifie, aussi longtemps, disons-nous, qu'une semblable situation se perpétuera, il n'y aura aucune possibilité de parvenir à un climat qui leur permette à tous deux de prendre conscience de l'impérieuse nécessité où ils se trouvent de subsister côte à côte.

Pour les populations civilisées, cette action ne peut être exercée que par l'instruction, unique moyen de combattre les préjugés, les fausses conceptions dues à une tradition rétrograde basée sur l'ignorance et le mythe d'une pseudo supériorité raciale. Cette tâche est donc du ressort exclusif de l'Etat qui a seul le pouvoir et les moyens d'agir en ce sens. Aussi longtemps qu'il existera dans les pays d'Amérique un pourcentage aussi élevé d'analphabètes, il ne faudra pas s'étonner que des préjugés dus à l'ignorance puissent se perpétuer indéfiniment.

Parallèlement, une action similaire devra être exercée auprès des aborigènes sylvicoles. Il faut reconnaître que celle-ci semble devoir être moins aisée à réaliser et tout aussi longue à porter ses fruits que la première. En effet, il s'agit moins là de vaincre une habitude mentale, dont nous ne sous-estimons point d'ailleurs la vitalité, ou de faire oublier un passé récent et réel d'atrocités, chose d'autant plus impossible quand on se trouve en présence d'une société primitive où la tradition joue un rôle prépondérant, que de convaincre un peuple longtemps spolié, persécuté et méprisé que ces faits appartiennent à un passé révolu, qu'ils ne se reproduiront plus et qu'il faut abandonner tout esprit de vengeance et de méfiance à l'égard des bourreaux de la veille. Car il s'agit en réalité de cela, et n'oublions pas que le primitif ne fait guère, et pour cause, de distinction entre les civilisés qui massacrèrent ses parents, et leurs descendants. La loi de la vengeance du sang se retrouve chez toutes les populations primitives et elle vient encore compliquer le problème. Il ne fait aucun doute que la divergence de conceptions relatives à la vie courante, aux biens matériels et à la valeur de la vie humaine, existant entre les deux groupes, n'est pas de nature à faciliter leurs rapports. Il faut en outre que ceux à qui incombe la tâche d'influer sur la pensée et l'attitude des sylvicoles soient eux-mêmes en mesure de comprendre les deux parties, d'inspirer la confiance indispensable par leur personnalité morale et leur façon d'agir.

L'action exercée sur les civilisés et sur les sylvicoles doit se dérouler simultanément car autrement elle se révélerait non seulement inutile mais également dangereuse. Si nous supposons que l'attitude du sylvicole venait à être modifiée avant celle du civilisé, il ne sera pas difficile d'imaginer les résultats qu'un tel changement unilatéral entraînerait pour les aborigènes. Plus désarmés vis-à-vis des civilisés qu'ils ne le sont présentement, ils seraient, si possible, encore plus cruellement exploités et, ne tardant pas à réaliser qu'ils ont été dupés, d'autant plus méfiants et plus hostiles à l'avenir.

Il ne s'agit point en l'occurrence d'une supposition gratuite basée sur une simple hypothèse: le fait s'est déjà produit dans le passé et ses conséquences en sont encore vérifiables de nos jours. En effet, le Service de Protection aux Indiens du Brésil reconnaît que les tribus les plus difficiles à approcher, celles qui montrent le plus d'hostilité et de méfiance envers le Blanc, le civilisé, celles qui sont le plus rebelles à tout contact avec le Service, sont constituées par les descendants de populations amérindiennes ayant eu, dans un passé parfois très lointain, des rapports quelconques avec le Blanc. Les tribus qui, par contre, n'ont jamais eu de contact avec les Blancs, ne manifestent, quel que puisse être leur état naturel de primitivité, aucun préjugé ni méfiance envers le civilisé, si ce n'est ce que peut normalement susciter un inconnu.

Ce sont là des faits qu'on ne peut nier et, pour peu flatteur que cela soit pour la race blanche, il faut reconnaître que la haine et la méfiance manifestées par l'Amérindien à son égard sont amplement justifiées.

Nomadisme.— En ce qui concerne le nomadisme, sa disparition sera obtenue progressivement, au fur et à mesure que certains points auront pu être acquis. Il s'agira tout d'abord de retenir, sans jamais employer la contrainte, des tribus déterminées sur un territoire délimité. Pour cela, il faudra de toute évidence que ce territoi-

re offre un minimum de fertilité, de possibilités de vie (telles que proximité de cours d'eau, richesse de pêche et de chasse, conditions minima naturelles de salubrité). En second lieu, il faudra garantir la possession réelle de ces terres à la tribu ou au groupe de tribus et empêcher que des éléments étrangers ne viennent leur en contester la propriété effective ou ne prétendent la leur faire partager. Troisièmement: réussir à convaincre la tribu qu'elle a tout intérêt à se maintenir sur ces terres déterminées, sans faire naître le soupçon que l'on prétend d'une quelconque manière l'y maintenir contre son gré ou qu'elle s'y trouve confinée et en quelque sorte prisonnière. Enfin, lui fournir les connaissances nécessaires à une amélioration de ses techniques de production ainsi que les moyens matériels essentiels. Ces quatre points étant réalisés et les difficultés qu'ils présentent surmontées, on aura réussi dans la presque totalité des cas à fixer définitivement la tribu sur des territoires choisis. Il pourra se produire, surtout les premiers temps, que des individus ou groupes d'individus éprouvent brusquement, sans motif apparent ou justifié, la nostalgie de la vie nomade et partent subitement pour reprendre la vie errante; au fur et à mesure que le temps passera, de tels faits deviendront plus rares et, si on nous permet cette expression, les escapades seront de plus courte durée. L'homme renonce difficilement à certaines habitudes prises, à certaines facilités acquises, et il est extrêmement rare qu'il y renonce d'une façon définitive.

La transformation de populations nomades en sédentaires pose elle-même différents problèmes dont certains sont indépendants de la volonté ou des coutumes des sylvicoles eux-mêmes, notamment le problème des terres. Il est en effet indispensable que les autorités nationales responsables prennent avant tout des mesures législatives garantissant la propriété absolue et incontestable de terres aux Amérindiens sylvicoles. Ce problème est surtout d'ordre juridique et administratif et doit être résolu de façon définitive et claire. La démarcation des terres ne pourra avoir lieu que si, avant toute chose, le droit des sylvicoles à posséder des biens fonciers est clairement et rigoureusement établi. Toute concession, toute possession de terres qui ne leur serait pas garantie par la loi serait aléatoire et trompeuse. Le problème des terres et celui du statut légal de l'Indien constituent des points sur lesquels nous nous réservons de revenir.

Des textes législatifs formels étant promulgués, on pourra alors passer à une seconde étape: la détermination et la démarcation des terres indiennes, au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir. Le choix de ces terres soulève également des problèmes d'espèces différentes. En effet, il s'agit de décider où seront situées ces terres, comment elles seront choisies, l'extension qu'elles auront par rapport au nombre d'individus, etc., Mais avant même d'aborder ces questions, conviendra-t-il d'établir un principe préalable, à savoir que dans la mesure du possible et sauf force majeure (régions impropres à toute culture, particulièrement insalubres, sujettes à des fléaux naturels réguliers, etc.), ce sera dans la région où est situé l'habitat même des différentes tribus que devront être délimitées les terres où l'on s'efforcera de les fixer. Le transfert de populations amérindiennes sylvicoles ne doit être envisagé qu'en dernier ressort et pour des motifs constituant des obstacles vraiment insurmontables.

Il ne faut nourrir aucune illusion quant aux difficultés auxquelles on se heurtera lors de toute tentative de transférer des po-

pulations d'un territoire à un autre, situé en dehors des parcours traditionnels de leur vie semi-nomadique. En effet, à moins que des populations n'abandonnent spontanément et volontairement leur territoire, soit sous la pression d'éléments naturels, soit dans la crainte de voisins agressifs et belliqueux dont elles ont par trop à souffrir, on ne parviendra à les convaincre de se transporter sur d'autres terres qu'au prix de longues palabres qui ne donneront du reste pas, dans la plupart des cas, les résultats espérés. Cet amour pour des lieux traditionnellement hantés ne saurait nous étonner, pas plus que le refus catégorique de quitter des territoires hostiles ou misérables. Nous trouvons cette détermination à rester sur la terre des ancêtres chez toutes les populations du globe, quel que soit leur degré de développement culturel et d'évolution sociale. Ce que nous dénommons amour de la terre, amour du pays, patriotisme, n'est en réalité qu'un très ancien sentiment, un vieil instinct qui rattache l'homme à une partie déterminée de territoire, bien antérieur au concept de patrie (d'ailleurs très récent) et qui remonte à la nuit des temps. Une certaine communion s'est établie entre l'homme et la terre, même si cet homme n'est pas un agriculteur, et ce sentiment ressemble étrangement au lien totémique, sans que nous puissions en expliquer la cause d'une façon certaine et irréfutable. Peut-être la présence des ancêtres ensevelis dans cette terre crée-t-elle cette union, cette participation intime de l'homme avec la terre ? Peut-être la crainte de l'inconnu fait-elle préférer une hostilité connue et certaine à une éventualité bénéfique, toujours relative, d'un lieu inconnu ?

Il est bon de rappeler à ce sujet les difficultés auxquelles se sont heurtés de tout temps, et auxquelles continuent à se heurter ceux qui pour des raisons respectables et louables ont essayé d'amener des sylvicoles (même des enfants) loin de leur habitat primitif, dans un milieu qui à nos yeux était plus favorable à leur épanouissement. Les missionnaires de toutes confessions connaissent ces cas qui deviennent facilement dramatiques et obligent à ramener l'Indien (même enfant et orphelin) dans son milieu ancestral. Rien ni personne ne réussira à vaincre cette tristesse, cette prostration à la fois physique et morale qui s'empare de l'Indien et peut le mener au suicide ou à la mort naturelle par perte d'intérêt à la vie, de volonté de vivre. Il semble que chez le primitif le dépaysement soit plus intolérable que chez l'évolué. Nous devons nous borner à constater ce fait et sommes obligés d'avouer notre impuissance à l'expliquer.

C) Facteur culturel.

Ici également nous conserverons la même distinction précédemment établie entre: a) culture matérielle et b) culture non matérielle.

Il est nécessaire de se convaincre dès l'abord que toute action tendant à modifier tant soit peu la culture matérielle ou non matérielle d'un peuple, quel que soit son degré d'évolution, se heurtera à une résistance sourde ou ouverte, mais dans les deux cas tout aussi difficile à surmonter. Nous insisterons, encore et toujours, sur la nécessité absolue de n'exercer une action en ce sens qu'avec la plus grande prudence, la plus extrême circonspection et en employant uniquement des moyens persuasifs à l'exclusion de tout autre.

a) culture matérielle.

Outillage. - Il ne faut pas s'attendre à voir facilement adoptés par les indigènes sylvicoles d'Amérique des instruments ou des objets d'un usage pour nous courant mais pour eux inconnu. Si, pour un civilisé, aucune hésitation n'est possible dans le choix d'un bâton à planter ou une bêche en fer, il n'en est pas de même pour le primitif. Outre l'hostilité déjà signalée provenant de conceptions étroitement reliées aux croyances religieuses, on se heurtera également, même pour des objets aussi simples qu'une bêche, à la méfiance que suscite chez lui tout objet inconnu et à son incapacité de s'en servir. Cela ne saurait d'ailleurs surprendre et on n'a qu'à penser à la difficulté éprouvée quand on procède à un changement d'outils avec des travailleurs civilisés, même si ce changement est uniquement motivé (l'ouvrier en étant le principal bénéficiaire) par des raisons de sécurité, de malléabilité ou de facilité pour l'accomplissement d'une tâche déterminée. Nous ne parlerons même pas du cas où ce changement est guidé par l'idée d'augmenter la productivité ou de perfectionner la production. Ce phénomène est donc profondément humain et il convient d'en tenir compte.

En admettant que l'on aie réussi à susciter l'intérêt du sylvicole pour un instrument donné, par exemple une hache en fer, et à lui en démontrer l'usage, l'utilité et la supériorité sur une hache de pierre, il faudra encore lui en enseigner le maniement sous peine que, comme un enfant, il ne la rende inutilisable. Le problème deviendra particulièrement délicat lorsqu'il faudra veiller à ce qu'il ne se blesse pas, et cela non seulement pour une raison humanitaire mais également (peut-être même surtout) pour une raison psychologique, car deux conséquences peuvent découler d'un éventuel accident: premièrement un sentiment de crainte pour l'instrument et son rejet définitif, et deuxièmement un sentiment de méfiance et de haine pour celui qui le lui aura donné et qu'il considérera comme responsable du dommage subi; en outre, il ne fera aucune distinction entre responsabilité voulue ou non. Les deux sentiments pourront surgir simultanément et les conséquences qui peuvent en découler sont multiples.

Nous avons choisi délibérément un exemple très simple, on imaginera dès lors facilement les complications qui surgiront si l'on veut faire accepter et employer des instruments plus complexes. Dans le cas où il s'agirait d'une charrue ou d'une herse, on se heurtera en plus au fait qu'ils ne connaissent et ne possèdent pas de bêtes de trait ou de somme et ignorent tout de l'élevage et des soins à donner au bétail. On sera donc obligé, avant de pouvoir penser à leur présenter une charrue, de leur faire accepter la présence de bêtes inconnues, de leur apprendre à les soigner, à s'en servir, bref à leur enseigner et à leur faire accepter l'abc de l'élevage. Cela naturellement pour autant que les territoires qu'ils occupent permettent l'élevage et l'emploi de la charrue. Une sélection judicieuse et appropriée des instruments à leur faire connaître doit donc être préalablement effectuée; il va sans dire que cette sélection dépendra directement du degré d'évolution culturelle (matérielle et spirituelle) et du milieu géographique.

Il faudra également prévoir l'usure de ces outils ou instruments de travail nouveaux et leur remplacement, car il est exclu qu'avant fort longtemps ils soient en mesure de s'en fabriquer ou même de s'en procurer par les moyens en cours dans les sociétés plus évoluées. Ce point n'est pas négligeable et il est indispensable d'en tenir compte.

Techniques.— Le développement des conditions de vie et des activités économiques des populations amérindiennes sylvicoles est subordonné, entre autres, à l'introduction de techniques de travail, de production et d'exploitation, supérieures à celles qu'elles pratiquent. Ce fait semble évident et on ne voit guère sans cela comment une amélioration quelconque pourrait être obtenue autrement dans ce domaine. Il ne s'agit donc à première vue que de trouver le moyen d'introduire ces techniques nouvelles et de surmonter les difficultés provoquées par la méfiance, l'incompréhension, les traditions, etc., ce qui présente à l'examen de sérieux problèmes d'une complexité évidente, dont la solution ne peut être que graduelle et relativement lente.

Le développement ou le changement des techniques dépendant au premier chef de l'introduction d'un outillage nouveau ou plus perfectionné, celles-ci ne pourront donc être modifiées ou améliorées qu'à une étape ultérieure. Tout un travail sera nécessaire, non seulement d'enseignement mais également pour vaincre les préventions, traditions et coutumes. Nous avons signalé dans notre étude antérieure l'influence décisive exercée par la tradition sur la transmission et l'enseignement des techniques au sein des sociétés primitives : il s'agira donc d'une entreprise de longue haleine et de patience. L'amélioration des conditions de vie dépend directement des développements économiques que l'on réussira à réaliser, développements qui dériveront de techniques plus évoluées qui, elles, dépendent de l'utilisation d'outillages plus perfectionnés.

Une telle vision du problème est toutefois incomplète et laisse de côté deux questions préalables qui doivent être à tout prix résolues. Premièrement, il s'agit d'établir si, face à l'état primitif du développement de ces populations, une adaptation accélérée de ces techniques peut être envisagée ou si, au contraire, il est préférable de prévoir toute une succession d'étapes, et quelle doit être alors cette succession. La question est importante, surtout en ce qui concerne la détermination première et forcément arbitraire du nombre d'étapes à parcourir. Deuxièmement, il s'agira de décider quels seront les domaines dans lesquels les techniques nouvelles devront être en premier lieu introduites, ce qui amènera une division en plusieurs groupes, division qui, puisque théorique, sera évidemment arbitraire et sujette à révision lors de toute action pratique et effective, car l'état de développement culturel de chaque tribu ou groupe devra être pris alors en considération.

Nous pourrions diviser ces techniques en trois groupes: le premier comprenant celles pouvant être prévues dès l'étape initiale, soit relatives à la pêche, à la chasse, à l'agriculture, à la céramique, au filage et au tissage; le second groupe sera réservé aux étapes ultérieures et successives et comprendra les techniques se rapportant à l'élevage, à l'habitation et à des activités artisanales nouvelles. Enfin, le troisième groupe sera destiné à une étape beaucoup plus avancée et comprendra l'enseignement de techniques susceptibles de permettre à ces populations de participer effectivement à la vie économique du pays et d'entrer dans le circuit de la production générale.

Il reste entendu que les techniques qui constituent les premier et second groupes ne seront pas forcément rattachées à des époques rigoureusement distinctes car leur introduction sera conditionnée par le degré de développement économique, social et culturel atteint par les diverses tribus et il est admis, à priori, que le cas se présentera où des techniques des deux groupes pourront être in-

roduites simultanément.

Pêche, chasse.— En ce qui concerne la chasse, la pêche et la cueillette, il n'est guère d'amélioration possible. Pour la chasse, l'emploi d'armes à feu et de pointes tranchantes métalliques est seul susceptible d'améliorer le rendement. L'arme à feu sera connue toujours assez tôt et ne peut être envisagée qu'à un stade très avancé d'intégration; l'utilisation de lances à pointes métalliques se fera normalement avec l'introduction de l'emploi des métaux. Pour la pêche, on ne voit guère, à part l'hameçon métallique, quels perfectionnements pourraient être apportés.

Par contre, ce qu'il importera d'apprendre aux sylvicoles, et cela pour des raisons à la fois d'économie générale et d'hygiène, ce sera une meilleure préparation des aliments, les moyens de les conserver, l'établissement de réserves alimentaires, la conservation des récoltes et des graines pour la semence.

Agriculture.— L'enseignement de méthodes d'agriculture rationnelle est indispensable mais doit être subordonné à une étude préliminaire de la qualité des terres, du climat, des végétaux capables de rendre les meilleurs services aux sylvicoles. Il s'agira en premier lieu d'améliorer la production agricole existante car la plus grande prudence sera de mise lors de l'introduction de plantes nouvelles et il faudra tenir compte, dans ce cas, des croyances religieuses éventuelles, favorables ou défavorables à tel ou tel autre végétal. En outre, il sera parfaitement inutile de leur faire planter des végétaux comestibles qui leur sont inconnus, ou qu'ils n'auront pas appréciés si on leur en a donné à goûter. Les habitudes culinaires sont parmi les plus difficiles à modifier et aucun changement en la matière ne peut et ne doit être opéré brusquement; et cela d'autant moins qu'un changement brusque de régime alimentaire n'est jamais souhaitable vu les conséquences qu'il peut avoir sur l'économie du corps humain.

D'autre part, il ne s'agira pas de vouloir faire planter ou semer par les hommes si ce rôle est traditionnellement dévolu à la femme. La culture de la terre par l'homme, dans ce cas, ne pourra constituer qu'une étape ultérieure qui ne sera pas aisément atteinte et qui représentera un grand progrès dans la voie de l'acculturation.

Céramique, filage, tissage.— Si nous passons à l'étude des modalités d'un développement et d'un perfectionnement de la céramique, du tissage et d'autres activités à la fois utilitaires et artistiques, c'est à la femme indienne que l'on aura affaire dans la plupart des cas. Outre les problèmes de l'introduction de techniques plus perfectionnées, il faudra essayer en premier lieu d'encourager et de stimuler le goût et le sens artistique, tout en se gardant de les modifier et en s'efforçant de les maintenir dans la ligne qui leur sont propres. Vouloir influencer l'Amérindien pour lui faire adopter des formes et des décorations conformes à nos conceptions de la beauté est une erreur regrettable. On a vu en effet les résultats désastreux que de telles influences ont eues sur les arts des peuples indigènes. A notre avis, ces influences peuvent même avoir des conséquences psychologiques pernicieuses car, outre qu'elles tendent à détruire un facteur artistique et culturel précieux, elles rabaisent le sentiment créateur au rang de simple imitateur, sans profit d'aucune sorte pour qui que ce soit, et contribuent à donner à l'Amérindien un complexe d'infériorité.

L'amélioration de ces techniques présentera surtout des dif-

ficultés d'ordre psychologique qui se trouveront en grande partie neutralisées dès que le sylvicole aura pris des habitudes sédentaires. L'introduction du tour ira de pair avec celle de la roue, ce qui constituera une grande révolution dans l'économie amérindienne et ouvrira la voie à tous les nouveaux procédés mécaniques.

L'apport de techniques destinées à améliorer la qualité des céramiques constitue un point dont l'importance peut sembler secondaire mais qui est destiné à jouer un grand rôle dans la vie des populations en question. En effet, il ne serait guère utile de leur enseigner l'art de conserver certaines provisions alimentaires sans qu'elles possèdent des récipients capables d'en assurer la conservation. Pour cela, il sera indispensable de leur apprendre des méthodes simples permettant la cuisson et le glaçage des poteries. La constitution de réserves aura une importance énorme dans la vie de ces populations et influera puissamment sur leur stabilisation en contribuant à résoudre, du moins en partie, le problème vital de leur subsistance.

Des techniques intermédiaires entre les méthodes de filage et de tissage en vigueur et celles nécessitant l'emploi de métiers à tisser d'une certaine complexité devront être recherchées. Toutefois, il faudra penser qu'aussi longtemps que l'Amérindien sylvicole n'éprouvera pas, en matière de tissus, de besoins supérieurs à ceux du présent, l'intérêt en faveur de nouveaux systèmes sera restreint. Les femmes ayant la tâche exclusive de ces activités, ce besoin de tissus pourrait être provoqué en stimulant leur goût de la parure, goût qui, du reste, est également fort développé chez l'homme.

Elevage.— En ce qui concerne l'élevage, il conviendra de l'introduire chez les sylvicoles aussi rapidement que possible, si évidemment les conditions ambiantes le permettent. La première étape ne pourra être réalisée que si on les met en présence d'animaux de petite taille et il faudra leur laisser le temps de s'accoutumer à la présence d'êtres étrangers et inconnus. Une véritable entente finira par s'établir entre les indigènes et les animaux qui leur seront confiés ou auxquels ils se seront habitués. Il sera nécessaire de leur enseigner la façon de les soigner mais cela sera relativement aisé. L'expérience réalisée en cette matière a prouvé combien l'Amérindien sylvicole possède d'aptitudes pour l'élevage. Il est vrai que des problèmes nouveaux risquent de surgir du fait même de cette aptitude car, cela s'est produit, l'Amérindien peut s'attacher à tel point à ses animaux domestiques qu'il finit par les considérer comme étant en quelque sorte des membres de sa famille.

Habitation.— Un des éléments qui peuvent largement contribuer à la stabilisation des peuples nomades ou semi-nomades réside dans l'amélioration des habitations et du mobilier qu'elles contiennent. L'aborigène sylvicole, en règle générale, construit des habitations rudimentaires qui ne sont souvent que de simples abris, d'une solidité relative et qui se détériorent rapidement. La question est de savoir s'il faut construire ou les aider à construire des maisons plus confortables, plus solides, pour les retenir sur un territoire déterminé ou s'il faut au contraire attendre qu'ils soient stabilisés avant d'entreprendre d'améliorer leur logement. Nous croyons, pour notre part, qu'une telle action doit être entreprise dès qu'une certaine stabilité semble acquise; il ne s'agira évidemment pas de construire dès le début des habitations de briques ou de ciment, mais d'essayer de les intéresser à certains types d'habitations plus évolués, construits uniquement en matériaux connus par eux. Les ou la première habitation pourra être édifiée pour l'usage

des fonctionnaires ou des personnes qui auront à charge de les instruire et, leur intérêt étant ainsi éveillé, on pourra attendre qu'ils désirent l'habiter et alors la leur céder. Il faudra s'efforcer de susciter l'intérêt et obtenir l'accord du chef ou du shaman qui, s'il devient le premier possesseur d'une telle habitation, pourra faciliter son acceptation par les autres membres de la tribu.

Activités artisanales nouvelles.— Il est évident qu'au fur et à mesure que se réalisera la stabilisation des populations semi-nomades, des problèmes nouveaux surgiront. Parmi ceux-ci figurera l'enseignement d'activités artisanales nouvelles indispensables à la vie sédentaire et au développement économique et social. En effet, toute nouvelle méthode concernant la poterie, le filage ou le tissage ne constitue en définitive qu'une amélioration ou un perfectionnement d'activités qui leur sont familières. La vie sédentaire et l'évolution qu'elle entraîne nécessairement rendra indispensable l'apport d'autres activités artisanales totalement inconnues d'eux, ainsi que, dans une faible mesure, la spécialisation du travail et la formation de petits corps de métier (charpentier, forgeron, maçon, etc.).

En règle générale, il faudra que toute action entreprise s'exerce sur l'ensemble de la population en cause, sans distinction d'âge ou de sexe, de façon à éviter que puissent naître des sentiments de jalousie, de crainte ou d'irrespect et que se creuse un fossé séparant les générations les unes des autres.

b) culture non matérielle.

Nous avons signalé à plusieurs reprises, au cours de notre essai précédent, l'interdépendance de tous les facteurs, matériels ou autres, et la nécessité de les considérer dans leur ensemble. En ce qui concerne les facteurs de culture non matérielle, cette interdépendance, cette interpénétration est peut-être encore plus intime. En réalité, si, pour les besoins d'analyse, nous les séparons, nous les disséquons et voulons ensuite les considérer en tant qu'unité totalement séparée des autres, nous risquons non seulement de perdre de vue l'ensemble du problème, mais encore de ne plus rien trouver en face de nous sur quoi agir. Par ailleurs, toute action sur un élément déterminé qui ne tiendrait pas compte des autres éléments connexes ou annexes serait impossible ou vaine. En d'autres termes, les divers facteurs de culture non matérielle sont trop étroitement et intimement entremêlés pour qu'il soit possible d'exercer une action séparée sur chacun d'eux et, par conséquent, toute action exercée sur l'un d'eux se répercutera fatalement sur les autres. La résistance que l'on trouvera quant à la modification de l'un d'entre eux aura les mêmes origines et les mêmes conséquences.

Diversité des langues.— Un des problèmes qui se présentera en premier lieu sera d'ordre linguistique. En effet, l'étude des traditions, croyances, etc., indispensable à la planification de toute action éventuelle, dépend de la connaissance du langage parlé par un peuple déterminé; l'introduction d'idées ou de conceptions nouvelles lui est également subordonnée.

La multiplicité des langues indigènes et le fait que ces sociétés primitives ignorent la langue officielle du pays, ont deux conséquences: si, d'une part, cela constitue un sérieux empêchement à leur intégration dans la communauté nationale, cela représente également un obstacle majeur à toute pénétration de leur culture non matérielle et à toute action tendant à exercer sur elles une quelconque influence.

La première mesure à prendre pour remédier à un tel état de choses serait l'élaboration d'un plan destiné à recueillir toutes les données essentielles à la connaissance des idiomes indigènes, établissement de dictionnaires, grammaires, alphabets phonétiques, etc. Toute étude des croyances, usages et coutumes dépendra de la connaissance des différents langages indigènes et ce n'est qu'à l'aide de ceux-ci que pourra être donnée toute instruction de base, aussi bien technique, sociale que culturelle.

Il est donc évident que l'étude des langues indigènes constitue une des mesures essentielles et primordiales à être prises. Une telle étude ne peut être réalisée de façon empirique mais doit répondre à un plan nettement mûri et mené à bien de façon scientifique et rationnelle. Heureusement, une expérience en la matière existe, des méthodes sûres ont été mises au point et perfectionnées par l'usage; de ce côté au moins il n'existe pas de problème quant à la façon de procéder ni de doute quant à l'efficacité des méthodes à employer.

Croyances religieuses et mentalité primitive. - La seconde difficulté à surmonter résidera dans la nécessité de gagner la confiance des populations en cause, unique moyen de réussir à connaître réellement leur pensée véritable, leur façon de sentir et de voir. Il est toujours extrêmement difficile de pénétrer les croyances des peuples primitifs, d'obtenir qu'ils livrent aux civilisés leurs conceptions et leurs croyances secrètes. Cette difficulté provient en partie de la répulsion instinctive de tout être à livrer ses croyances intimes et profondes, de la méfiance justifiée à l'égard de l'étranger, et très souvent des croyances elles-mêmes, car de leur parfaite connaissance peut dériver l'acquisition par l'étranger de moyens de pression ou d'action magique, mystique et autre, sur celui qui les livre. C'est un cercle vicieux dont il est souvent impossible de sortir. Il faut, en outre, si nous admettons que le primitif livrera sans réticence toute la vérité sur ses croyances, il faut, disons-nous, reconnaître en toute honnêteté que nous serons alors dans l'obligation de nous méfier de notre façon de comprendre et d'interpréter ce qui nous aura été dit. Si l'on songe aux malentendus qui peuvent surgir entre êtres parlant la même langue, du même degré de culture et de même civilisation, sur des sujets infiniment plus simples, on réalisera les difficultés qui se présentent dans le cas qui nous préoccupe.

Une fois acquise la connaissance des croyances religieuses, des us et coutumes, des traditions des populations sylvoicoles, et en admettant que nous interprétions correctement ces connaissances, il faudra déterminer quels sont les éléments de ces croyances, coutumes et traditions qui constituent réellement une entrave à l'évolution de la société étudiée, et quelles seront les conséquences secondaires que pourra entraîner une modification éventuelle des éléments déterminés de ces coutumes. En effet, il est extrêmement important d'agir avec la plus grande prudence car la modification d'un des facteurs peut se révéler bénéfique dans un but strictement limité mais, d'autre part, absolument néfaste quant à ses conséquences dans un autre domaine. Nous transcrivons ici l'opinion de l'Unesco qui illustre pleinement ce danger:

"En règle générale, au contact de la civilisation les régions les moins développées du monde ont vu se relâcher les disciplines et les sanctions spirituelles et morales qui jouaient un rôle vital et essentiel dans la vie de l'individu et de la collectivité, en ce sens qu'elles leur donnaient une orientation et un but. Sou-

vent l'éducation venue du dehors a facilité cette désintégration en faisant table rase de ce que les éducateurs considéraient comme des superstitions primitives et des croyances irrationnelles". (1)

Il s'agira ensuite de déterminer la façon d'agir en vue de modifier ces facteurs et là également la prudence s'impose. Il semble que la meilleure façon de procéder soit encore d'essayer d'agir par l'intermédiaire des chefs de tribus et des shamans. Modifier ces facteurs par l'introduction de croyances religieuses étrangères ne semble pas recommandable, preuve en sont les graves conséquences qui en ont résulté pour de nombreux peuples. Nous citerons encore, à l'appui de notre opinion, le passage suivant puisé à la même source:

"En examinant sur le plan des valeurs le développement de l'éducation de base on constate que dans une grande mesure le progrès réalisé en matière d'éducation dans des régions insuffisamment développées du monde est dû à l'activité des missions religieuses; et pourtant il n'est malheureusement pas moins certain qu'une bonne partie des états de tension, des inadaptations et des incompréhensions qui existent entre groupes et entre individus est le fruit de l'intolérance religieuse et idéologique." (2)

Le problème consiste à ne pas combattre, à ne pas supprimer des coutumes, croyances ou rites d'un peuple aussi longtemps que l'on ne sera pas en mesure de les remplacer par d'autres (même à titre transitoire) plus valables et aussi bien adaptées à la mentalité et à la culture de ce peuple. Il semble que toute action en ce sens doive être exercée d'abord sur les adultes et non pas uniquement et principalement sur les enfants, contrairement à ce qui a été pratiqué la plupart du temps.

"Le désir qu'ont les missionnaires de convertir les enfants à une religion nouvelle pendant que ces jeunes âmes sont si impressionnables doit être tempéré par le sentiment du déséquilibre qui se produit inévitablement lorsque les enfants sont élevés dans le mépris des croyances de leurs parents. Si la conversion religieuse doit constituer l'un des objectifs de l'éducation, elle doit s'attaquer tout d'abord aux adultes; on évitera ainsi que les idées acquises par les enfants à l'école entrent en conflit avec celles de leurs parents." (2)

Les valeurs morales existantes, et il en existe, devront être conservées. Seules les pratiques inhumaines et contraires aux principes de la morale élémentaire telle qu'elle est comprise par la civilisation occidentale pourront être modifiées. Il faudra en effet donner à ces populations une notion plus exacte de la valeur et de la dignité de la vie humaine, sans pour cela en faire des créatures humiliées, résignées et amorphes, ni leur inculquer la notion de désespérance.

Organisation sociale. - En ce qui concerne l'organisation sociale, il est également indispensable de procéder, dans chaque cas, à une étude approfondie et d'établir quels sont les facteurs qu'il est souhaitable de modifier, en quelle mesure et de quelle façon.

Nous avons signalé, dans notre étude précédente, l'empire

-
- (1) "L'Education de base. Description et programme". UNESCO, Paris 1950, page 54.
(2) Ibid. - page 55.

exercé sur l'individu par la tribu, le clan et les croyances qui s'y rapportent et le fait que celui-ci n'existe qu'en fonction de la collectivité. On se souviendra que dans la société amérindienne sylvicole deux personnages exercent un pouvoir supérieur et déterminant sur la tribu: le chef et le shaman.

Le pouvoir exercé par le premier est plus patriarcal que celui d'un chef dans une société plus évoluée. Il n'en reste pas moins que ce pouvoir est réel et solidement établi par la tradition. Il sera aussi dangereux qu'absurde de se heurter au pouvoir du chef et pour notre part nous croyons qu'il faut à tout prix essayer d'influer sur lui et l'amener à collaborer à toute action que l'on désirera entreprendre. Détruire le prestige du chef, affaiblir son autorité ou essayer de le faire, serait une grave erreur car par quoi pourrait-on le remplacer qui puisse être aussi valable et efficace ? Outre l'hostilité pouvant aller jusqu'à la violence qu'un tel procédé suscitera la plupart du temps, on risquerait de se priver d'un des meilleurs instruments de progrès dont on puisse disposer et de plonger la tribu dans le chaos le plus complet.

Le fait même de la subordination absolue de l'individu à la collectivité, de l'autorité du chef et du père sur la vie tribale, peut constituer un instrument efficace lors de toute action destinée à modifier leurs conditions de vie. Nous ne pensons pas qu'il soit utile et nécessaire, en tout cas au cours des premières étapes, de favoriser ou de provoquer l'émancipation de l'individu aux dépens de l'esprit tribal et de la cohésion qu'il confère à la société primitive. En effet, nous croyons que cet esprit peut et doit être utilisé en faveur d'une action tendant à la modification de la société et des conditions de vie des sylvicoles. Leur habitude d'agir d'une façon collective, la conception de la propriété collective des terres, si elles sont rationnellement dirigées, peuvent faciliter énormément l'évolution dans laquelle on prétend les engager. Il faut essayer d'utiliser, dans la mesure du possible, les facteurs mêmes qui semblent devoir constituer les principaux obstacles à une action évolutive. Le développement de l'individualité au bénéfice de la collectivité ne devra être entrepris qu'à une étape ultérieure; au demeurant, nous pensons que l'individualisme aura tendance à se manifester spontanément, au fur et à mesure de l'évolution, et le problème qui se présentera alors consistera à veiller à ce que cet individualisme se développe normalement et ne devienne pas une cause de désagrégation sociale et d'anarchie.

En ce qui concerne le second personnage mentionné, le shaman, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'obtenir sa collaboration pour toute action, quelle qu'elle soit, au sein des tribus. Même la coopération du chef s'avèrerait aléatoire si celle du shaman n'était pas obtenue.

Le rôle joué par le shaman dans les sociétés primitives, par conséquent parmi les tribus amérindiennes sylvicoles, ne saurait être surestimé; il est en effet extrêmement grand car, ne l'oublions pas, toute la vie indienne est dirigée, contrôlée, inspirée dans ses plus infimes détails par les croyances religieuses dont il est le prêtre et l'interprète. Il convient de se méfier au plus haut point de l'affirmation de certains explorateurs, ou même de certains ethnologues, quand ils prétendent que, dans une tribu déterminée, l'influence du shaman est faible, voire nulle; même, nous pourrions dire surtout, quand celle-ci semble apparemment négligeable et que les attitudes ou les dires démontrent que l'Indien ne croit guère dans

les pouvoirs du shaman, cela ne correspond pas, la plupart du temps, à la réalité. Une attitude d'incroyance, de doute ou de mépris d'un Indien envers les pouvoirs du shaman peut être d'ordre personnel et dictée par des raisons de jalousie, d'inimitié ou autre, et ne pas traduire le sentiment de la majorité de la tribu. Or, on ne doit pas agir par l'intermédiaire d'un cas individuel sur une collectivité. D'autre part, cette attitude peut, même si elle est collective, être commandée soit par une volonté bien déterminée de cacher à un étranger les véritables croyances de la tribu, soit pour détourner son attention de la personne en quelque sorte sacrée du shaman, soit encore pour flatter l'étranger (certainement shaman lui-même) dans le but d'en tirer avantage, de ne pas le contrarier ou de mettre sa puissance à l'épreuve.

L'hostilité du shaman sera certainement déterminante et empêchera toute possibilité de réussite. Il convient donc de l'éviter à tout prix et de tâcher par tous les moyens de faire de ce personnage un allié et un collaborateur. Dans le cas le moins favorable, sa collaboration représentera un gain de temps considérable.

Il est un problème que nous n'avons pas abordé dans notre étude précédente car il ne constitue pas en soi, à proprement parler, un facteur s'opposant à l'évolution des populations amérindiennes sylvicoles; il n'en est pas moins vrai que sa solution est indispensable et qu'elle se heurtera aux conceptions religieuses. Nous voulons parler de l'hygiène et de la santé, et des mesures qui doivent être étudiées et prises en vue d'améliorer les conditions existant dans ce domaine. Il ne passera par l'esprit de personne de nier qu'une action dans ce sens soit primordiale car d'elle dépend en une large mesure la perpétuation des populations en cause. Tout plan, pour élémentaire qu'il soit, doit en tenir compte. Pour cela, une étude préalable et approfondie des conditions climatiques d'hygiène et de santé doit être entreprise dans les principales zones de concentration aborigène.

Le fait que l'Amérindien sylvicole considère la maladie comme découlant d'une action magique, d'une violation de tabous, etc., compliquera singulièrement la tâche de ceux qui devront agir en vue d'établir ou de maintenir un état sanitaire satisfaisant ou de dispenser les soins médicaux à un quelconque individu de la tribu. Dans ce dernier cas, les médecins courront encore le risque, en cas de mort du patient, d'en être rendus responsables, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner.

Il est vrai que, par ailleurs, la médecine pourra bénéficier en partie de la conception de magie dont elle est partie intégrante chez ces populations. La médecine présentée en tant que magie supérieure à celle des Amérindiens sera peut-être un moyen susceptible de faciliter la tâche des médecins, mais c'est là une arme à double tranchant. Les soins médicaux devront être donnés avec le consentement du shaman, en partie à travers lui, et dès que possible, il sera nécessaire d'associer l'aborigène à toute action médicale ou d'hygiène générale, en lui confiant des tâches secondaires, en lui enseignant les soins élémentaires à donner en tant qu'infirmier. Il y aura intérêt à laisser agir le shaman en tant que médecin-magicien, par ses incantations, lors de l'application d'un traitement à un patient; au début, cela facilitera la tâche des médecins et - certaines conditions d'hygiène observées - ne présentera aucun danger et tendra même à renforcer psychologiquement l'action médicale. D'autre part, une telle façon de procéder assurera la bonne volonté du shaman qui ne se sentira pas frustré dans ses attributions ni diminué dans son prestige et son importance aux yeux de la tribu.

Chez les tribus pratiquant des "rites de passage", on pourrait essayer de modifier ces derniers et en remplacer notamment certaines épreuves, telles que les morsures de fourmis infligées au postulant, par des traitements prophylactiques, des vaccins. Quand on se heurtera à des coutumes ou à des rites religieux incompatibles avec les principes élémentaires d'humanité, avec le respect de la valeur de la vie humaine ou de nature à paralyser toute évolution dans le sens désiré, il conviendra d'étudier la possibilité d'y introduire des modifications susceptibles d'en corriger la portée pratique tout en respectant les croyances qui les dictent. En d'autres termes, il faudra prévoir des "rites de substitution" qui soient de nature à donner satisfaction à une coutume ou une croyance déterminée sans heurter des convictions religieuses tout en étant compatible avec la morale et les règles d'humanité de nos conceptions occidentales. On devra également essayer d'introduire dans les rites religieux, coutumes et pratiques, des éléments susceptibles d'être bénéfiques aux populations autochtones sylvicoles, toujours en tenant compte de leur façon de sentir et de voir et sans jamais entrer en conflit avec leurs croyances religieuses.

S'il est certain que l'organisation sociale des populations sylvicoles constitue, avec les croyances religieuses auxquelles elle est intimement reliée, un des facteurs qui contribuent le plus à entraver une évolution de ces sociétés, il n'en reste pas moins qu'elle peut également être utilisée de façon efficace dans un sens favorable à l'évolution recherchée. Mais toute action dans ce sens devra s'entourer de garanties et s'exercer avec prudence; on court le risque, en introduisant des éléments nouveaux ou en détruisant ceux existant, d'anéantir toute structure sociale, de briser toute cohésion au sein des tribus. Les conséquences qu'un tel phénomène entraînerait sont par trop catastrophiques pour l'existence même de l'indigène, tant du point de vue individuel que collectif, que l'on ne saurait prendre trop de précautions. A aucun moment, il ne faut perdre de vue l'importance fondamentale et vitale du lien tribal qui ne doit et ne peut être affaibli sans que l'on aie la certitude absolue de pouvoir le remplacer par quelque chose d'aussi fort, d'aussi essentiel et d'aussi perceptible à l'autochtone.

La complexité des différents problèmes posés par les populations autochtones sylvicoles semble pour certains devoir se réduire uniquement en une question d'éducation, ou pour employer la formule consacrée, d'éducation de base. Il est certes indiscutable qu'une fois le problème de l'éducation de base résolu, un grand pas aura été franchi, mais il n'est pas moins certain qu'un plan d'éducation de base, pour excellent qu'il puisse être, ne résoudra pas à lui seul le problème de ces populations. Nous nous réservons de revenir sur ce sujet dans une autre étude.

Pour conclure, nous aimerions signaler le rôle important, disons même déterminant, qu'est appelée à jouer l'anthropologie culturelle dans la solution des problèmes que nous venons d'agiter brièvement. En effet, c'est là le terrain presque exclusif de l'anthropologue culturel qui, seul, peut conseiller et guider les autorités chargées de ces questions et réaliser de façon rationnelle les études préliminaires indispensables qui doivent précéder tout plan et toute action en ce domaine.

* * * * *